

Guide des associations : [Formalités administratives d'une association](#) ☒ **Création d'une association**

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

- ▶ [Rédaction des statuts](#) ☒
- ▶ [Déclaration initiale](#) ☒
- ▶ [Identification et immatriculation d'une association](#) ☒

Où s'adresser ?



[Mission d'accueil et d'information des associations \(Maia\)](#) ☒

Voir aussi...

- ▶ [Évolutions et dissolution d'une association](#) ☒ (associations)

Réalisé en partenariat avec :

<http://www.associations.gouv.fr> ☒

Questions - Réponses



- ▶ [Un mineur peut-il créer et administrer une association ou en devenir membre ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Peut-on choisir librement le nom d'une association ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Comment savoir si un nom d'association est déjà utilisé ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Faut-il protéger le nom d'une association ?](#) ☒ (associations)

- ▶ [La préfecture peut-elle refuser la déclaration ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Comment se fixe l'ordre du jour ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Une mairie peut-elle être le siège social d'une association ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Le siège d'une association peut-il être le domicile d'un de ses membres ?](#) ☒ (associations)
- ▶ [Qui peut être trésorier d'une association ?](#) ☒ (associations)

@ CONTACTEZ-NOUS



MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

88 Avenue Du Général De Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

☎ 01 49 78 01 36